

DEC172605DR01

Décision portant nomination de M. Frederick PESQUEIRA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (UMS-IPGP)

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC162691INSU portant renouvellement de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (UMS-IPGP) et nommant M. Marc CHAUSSIDON en qualité de directeur;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 23 février 2017;

Considérant que **M. Frederick PESQUEIRA** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation régionale Paris B du CNRS du 19 au 21 septembre, puis du 17 au 19 octobre 2012,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **M. M. Frederick PESQUEIRA**, TCE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (UMS-IPGP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**M. Frederick PESQUEIRA** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n°MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Frederick PESQUEIRA** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

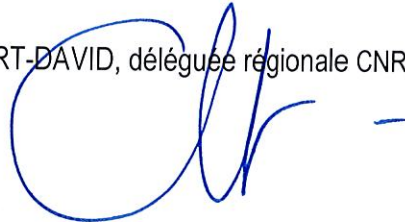
**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 27 avril 2017

Pour le Directeur et par délégation au  
Directeur Général des Services de l'Institut de  
Physique du Globe de Paris  
Antoine CHARLOT

Le directeur de l'UMS3454  
Marc CHAUSSIDON

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif



Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot



Pour la Présidente et par délégation  
la Directrice Générale des Services  
de l'Université Paris-Diderot - Paris 7

**Pascale SAINT-CYR**